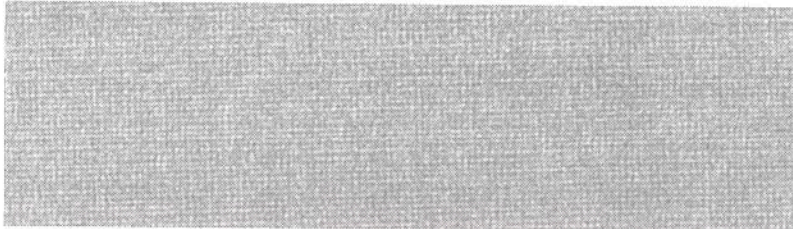


Le 21 octobre 2015

**Stella Loney**  
Directrice principale – Environnement  
et affaires corporatives  
20<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4



**N/Référence : C-4896**

**Objet : Demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1) (ci-après *Loi sur l'accès*)**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre courriel du 18 septembre 2015 concernant les aérodromes détenus par Hydro-Québec.

Liste des aérodromes détenus par Hydro-Québec

En réponse à votre demande, nous vous transmettons ci-joint une liste des aérodromes détenus par Hydro-Québec avec les informations demandées. Veuillez noter qu'il n'y a pas de nouvel aérodrome en construction ou en voie de l'être.

Les ententes avec les compagnies d'exploration minières pour l'utilisation des aérodromes d'Hydro-Québec

En réponse à ce point de votre demande, vous trouverez ci-joint copie de la seule entente existante. Nous vous informons toutefois que certains renseignements ont été élagués puisqu'ils sont de nature commerciale. À cet égard, nous invoquons les articles 21, 22, 23 et 24 de la *Loi sur l'accès* dont nous joignons copie. Nous avons aussi caviardé les signatures des intervenants.

Précisons qu'Hydro-Québec ne possède pas d'aérodrome au Saguenay. Quant à celui situé à La Grande Rivière, nous vous informons qu'il relève de la Société de développement de la Baie-James. Nous vous invitons à communiquer avec madame Josée Roy, responsable de l'accès à l'information de cet organisme, à l'adresse suivante ;

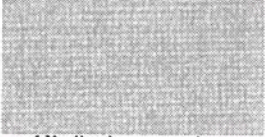
Madame Josée Roy  
Directrice de l'administration et secrétaire trésorière  
Société de développement de la Baie-James  
110, boulevard Matagami C.P. 970  
Matagami (Québec) J0Y 2A0

Téléphone : 819 739-4717, poste 252  
Télécopieur : 819 739-4329  
Courriel : josee.roy@sdbj.gouv.qc.ca

Si vous croyez ne pas avoir obtenu satisfaction ou si le délai prescrit n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 135 de la Loi sur l'accès. Vous trouverez en annexe une note explicative sur l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,



Stella Leney |

p. j.



C-4896 Demande d'accès  
Septembre 2015

## LES AÉRODROMES DÉTENUS PAR HYDRO-QUÉBEC

Aérodrome	Positionnement géographique	Coût	Site Hydroélectrique	Route d'accès	Route construite
Némiscau	N51°41'28" W76°08'08"	8,4M \$	Poste Némiscau, centrale Eastmain 1 et 1A	Route du Nord	Route du Nord
LG3	N53°34'18" W76°11'47"	2,2M \$	Centrale La Grande 3	Transtaïga	Transtaïga
LG4	N53°45'17" W73°40'31"	5,8M \$	Centrale La grande 4	Transtaïga	Transtaïga
Fontanges	N54°33'14" W71°10'24"	17,2 M\$	Centrale Laforge 2	Transtaïga	Transtaïga
Poste Montagnais	N51°53'19" W65°42'54"	3,4M \$	Poste Montagnais	Aucun réseau routier <sup>1</sup>	-

### ACHALANDAGE<sup>II</sup>

Aérodrome	2011	2012	2013	2014	2015 <sup>III</sup>
Némiscau	44 371	27 671	17 289	25 704	17 406 <sup>B</sup>
LG3	2 308	2 381	2 321	2 070	1 949 <sup>B</sup>
LG4	4 826	5 209	4 132	4 246	2 415 <sup>B</sup>
Fontanges	284	1 793	296	296	204 <sup>A</sup>
Poste Montagnais	4 159	5 596	8 473	8 425	4 961 <sup>A</sup>

<sup>I</sup> Accessible par Chemin de fer

<sup>II</sup> Inclus tous les mouvements (atterrissages, décollages et mouvements communication dans la zone)

<sup>III</sup> Année en cours